

Violences scolaires :

il est urgent d'arrêter le saccage de l'école républicaine et des statuts !

Après la diffusion ce week-end d'une vidéo montrant un élève d'un lycée de Créteil menacer d'une arme sa professeure, la FNEC FP-FO tient à apporter tout son soutien à la collègue et à l'équipe de l'établissement.

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, et Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur ont voulu donner un message de fermeté. *«Nous allons rétablir l'ordre et l'autorité dans tous les établissements qui se trouvent en situation dégradée»*, annonce le ministre de l'Éducation nationale.

La FNEC FP-FO condamne toute forme de violence envers les personnels de l'Éducation nationale. Ces comportements qui se multiplient au sein des écoles, des collèges et des lycées sont la résultante des suppressions massives d'emplois, sur fond d'autonomie des établissements, les équipes devant se débrouiller seules avec les moyens du bord. Les personnels enseignants, les AED, les CPE, les chefs d'établissements ne sont pas responsables de l'incurie qui prévaut depuis tant d'années.

La FNEC FP-FO demande en premier lieu l'application pleine et entière de l'article 11 du Statut général de la Fonction publique qui garantit aux fonctionnaires la «protection fonctionnelle» et exige également que les CHSCT soient effectivement saisis de ces dossiers.

Le ministre de l'Éducation nationale prétend, *«mètre carré par mètre carré, reconquérir la République»*. Au moment où celui-ci annonce la suppression de 2650 postes d'enseignants dans les établissements du 2nd degré, ainsi qu'une loi «pour l'école de la confiance» pour permettre au gouvernement de territorialiser et déréglementer le fonctionnement l'école à coup d'ordonnances, les personnels sont en droit de s'interroger : qui est responsable du chaos dans les établissements ?

Pour la FNEC FP-FO, le ministre serait bien avisé d'écouter la colère des personnels qui n'acceptent pas le saccage programmé de l'école, les politiques de suppressions de postes et les contre-réformes qui pulvérisent l'école républicaine.

La restitution des moyens supprimés ainsi que l'arrêt des contre-réformes qui mettent en cause les statuts des personnels de l'Éducation nationale constituent donc les seules réponses crédibles à la multiplication de ces actes inadmissibles.

A Montreuil, le 23 octobre 2018